

Infos des Côtes

bulletin N° 5



communauté de communes des côtes-en-haye

Éditorial

L'année 2000 vient de s'achever et un nouveau millénaire s'ouvre à nous.

Je souhaite à tous les habitants de la Communauté de Communes, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année et une excellente santé.

Depuis maintenant 3 ans que la Communauté de Communes existe, nous nous sommes efforcés, avec l'ensemble des élus et du personnel, d'être à l'écoute et au service de la population et d'entreprendre des actions collectives répondant aux besoins des habitants.

Dans quelques semaines maintenant, vous allez avoir à être des conseillers municipaux, dont (dans chaque commune) deux d'entre-eux seront désignés pour siéger au sein du conseil de la Communauté.

Mon vœu est qu'au cours des débats pour ces élections puissent être abordés les enjeux que représente l'intercommunalité afin que les nouvelles équipes qui se mettront en place travaillent au développement harmonieux de notre Communauté de Communes. Les enjeux futurs sont importants, c'est ensemble, grâce et avec l'intercommunalité qu'il sera possible de relever ces défis.

Diagnostic de notre territoire

Au cours de l'année 2000, un cabinet d'études a ausculté notre territoire afin d'en connaître les atouts et les handicaps, pour permettre ainsi de nous guider dans nos orientations et actions.

Côtes-en-Haye : une région rurale aux portes des villes lorraines, située à moins d'une demi-heure de Nancy, à 20 minutes de Toul, Pompey, Pont-à-Mousson.

Cette situation géographique très favorable est un de ses atouts important. La courbe démographique s'inverse et le territoire accueille une population de néo-ruraux.

Les services aux habitants (postes, écoles, commerces, pôle santé, artisanat) permettent une vie agréable avec des services de proximité adaptés et un environnement de qualité.

La qualité de l'environnement (points-tri, qualité de l'eau et des paysages) est bien intégrée dans le développement du territoire. L'accueil d'entreprises artisanales, grâce à la mise en place de la zone artisanale de Nociant-aux-Prés, permet de renforcer cette image dynamique.

Parmi les points négatifs, on peut remarquer le manque de prise en



compte des besoins immatériels (culturels, sportifs, associatifs) et notamment vis-à-vis des jeunes et donc un certain enfermement de ceux-ci et un relationnel adultes/jeunes parfois difficile.

La non-valorisation d'atouts touristiques pour une clientèle de proximité est à travailler.

Les besoins de prise en compte de la dualité et parfois de la confrontation agriculteurs/néo-ruraux doit être intégrée dans la réflexion sur le développement harmonieux du territoire ainsi que le besoin d'une plus grande solidarité entre les communes.

La trop faible participation des habitants aux débats doit être inversée. Le problème des transports et déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté de communes doit aussi être réfléchi.

Orientations de la communauté de communes

Une ambition

Aux portes des villes et à proximité des zones d'activités (Gondreville, Toul Croix-de-Metz, Velaine, Pompey, Pont-à-Mousson) la Communauté de Communes des Côtes-en-haye offre un espace rural de qualité.



Qualité de l'espace et de son environnement, qualité des villages, de l'habitat, des équipements pour la vie quotidienne.

Un développement voulu et mesuré, une préservation du patrimoine rural, un environnement de qualité, une intégration des nouveaux habitants en harmonie avec les anciens habitants et le monde agricole. Bien vivre sur notre territoire, à son rythme, chez soi, avec les autres; tantôt dans son jardin, tantôt sur la place du village, tantôt au service des autres, partager projet et réussite, ouvert sur les autres et le monde.

La signature avec la région et le département d'une convention de développement local sur 6 ans permettra de mettre en place des actions durables:

- Une politique d'accueil de population nouvelle.
- Une envie de développer un territoire tranquillement innovant.
- Créer des synergies entre les communes.
- Renforcer le tissu économique (artisanal, commercial, agricole).
- Dynamiser, appuyer, renforcer le tissu et les actions du milieu associatif (culture, sport, loisirs).
- Opter dans tous les domaines par des choix qualitatifs.



Actions de la communauté de communes

Économie

- Renforcer l'attrait de la zone artisanale de Noviant-aux-Prés pour l'accueil de nouvelles entreprises.
- Aider à la formation, notamment aux nouvelles technologies, par l'initiation aux logiciels les plus courants et par la mise en place de sites ou d'outils Internet.
- D'autres formations, plus spécifiques s'adresseront aux entreprises et aux professions libérales pour qu'elles puissent rester présentes, performantes sur le marché du travail et dans l'évolution du secteur économique.
- Aider à l'investissement qualitatif.

Environnement

Esch: programme de rénovation de la rivière en 3 tranches de 1999 à 2001 et une tranche supplémentaire suite aux dégâts causés par la tempête du 26 décembre 1999.

Assainissement: étude prévue en 2001 par le bureau d'étude AMODIAG, devant permettre la mise en place d'un système d'épuration (avant 2005).

Aménagement paysager: pour les communes, les fermes, les entreprises artisanales et commerciales. Participation du Conseil Général de 40 %, de la CCCH de 10 %, le solde à la charge du propriétaire.

Formations paysagères ouverte à tous: samedi 7 avril (taille des arbres, rosiers...) et samedi 19 mai (plantations, fleurissement).

Déchetterie: étude en cours, assurée par SOVAMEUSE.

Une location de bennes ainsi qu'une journée de nettoyage seront également à l'ordre du jour en 2001.



Cadre de vie



Mise en place de contrats permettant l'élaboration d'une véritable **politique de la jeunesse** (contrat de territoire, contrat temps libre, contrat éducatif local).

Création d'une banque de matériel intercommunal, avec l'achat en 2001 d'une sono d'extérieur, de grilles d'exposition, de stands, d'une machine à barbe-à-papa et d'un projecteur/rétro-projecteur. Dès aujourd'hui, les communes et les associations peuvent utiliser un véhicule de 9 places acheté par la Communauté de Communes.

Diffusion de la culture (théâtre, musique...).

Aide à la formation BAFI.

Rénovation des façades: aide d'un montant maximum de 10000 F correspondant à 25 % du montant total des travaux.

Information

- Mise en place aux entrées de chaque village de panneaux identifiant l'appartenance à la Communauté de Communes des Côtes-en-Haye. Autocollants de la Communauté de Communes avec son logo distribué à tous les habitants.
- Bulletin Infos des Côtes

Les 12 villages

(9 de la CCCH + 3 communes associées)

POLITIQUE GLOBALE DE JEUNESSE

Comité de pilotage

les élus — les enseignants — les parents d'élèves — les associations

Diagnostic et Analyse

*réalisé par l'animateur de Territoire par synthèse des informations
Relève des manques — Relève des besoins — Émettre les idées*

Projet global d'animation

Mise en place des actions avec l'appui des dispositifs actuels

Contrat de Territoire

Contrat Temps Libre

Contrat Éducatif Local

Fiches actions

Toutes réflexions, actions nouvelles, envers la jeunesse doivent être faites en concertation avec le comité de pilotage qui est ouvert à tous.

La signature du Contrat de Territoire a concrétisé la volonté conjointe d'une politique globale d'animation Enfance Jeunesse.

Un diagnostic réalisé auprès des communes, des écoles et des associations a permis un recensement des réalités en terme de démographie, d'équipements, d'activités existantes. L'analyse des forces et des faiblesses du territoire représentant 12 villages, réalisés par tous les partenaires associés, permettra l'élaboration d'un schéma de développement pluriannuel, d'un programme d'actions et d'un budget.

Ce projet global d'animation enfance jeunesse se déclinera en trois contrats

- **Le Contrat de Territoire** signé avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle :
Établir et animer une politique concertée en direction de l'enfance et de l'adolescence sur un secteur.
- **Le Contrat Temps Libre** signé avec la Caisse d'Allocations Familiales :
Aide à la mise en œuvre d'une politique locale d'action sociale, globale et concertée en faveur des enfants et adolescents de 6 à 16 ans.

- **Le Contrat Éducatif Local** signé avec Jeunesse et Sports :

Promouvoir l'aménagement, l'articulation et les équilibres des temps péri et extra-scolaires de l'enfant.

Les contrats vont permettre de soutenir, de développer et de coordonner des projets d'actions d'animation à destination de l'enfance et de la jeunesse du secteur, en lien étroit avec les parents afin de contribuer à l'épanouissement et à l'intégration progressive de la jeunesse.

Le Contrat de Territoire a été confié à la Fédération Départementale Familles Rurales qui a embauché une animatrice de proximité, Catherine DELOOS, au service du projet global d'animation Enfance Jeunesse. La coordination des actions jeunes, le soutien et l'aide des associations, ainsi que la cohérence des différents contrats, sont les missions qui lui ont été confiées.

*Pour tous renseignements, participation et volonté d'investissement dans l'action enfance jeunesse du territoire, contactez Catherine DELOOS :
☎ 0383231885 ou 0675021932.*

Infos des côtes est une publication de la **Communauté de communes des Côtes-en-Haye.**

Directeur de la publication : J.-F. Ségault. Photos Norbert Wourms. Réalisation : JLS 0383494777